



Guide fumure

Calcul de doses N, PK

Plan prévisionnel

Cahier d'épandage

Analyses de sol



Février 2020

PARAMETRAGE

1. Personnaliser les engrais..... 3
2. Définir les Surfaces Potentielles d'Épandage 4
3. Saisir la nature des sols 4
4. Personnaliser les semences (blé et CIPAN)..... 5

CALCUL ET PREVISIONS

5. Calculer la dose d'azote..... 7
6. Entrer vos prévisions d'apports 14
7. Visualiser les quantités d'engrais à apporter 17

CAHIER D'EPANDAGE

8. Utiliser le cahier d'épandage 18
9. Effectuer la vérification du cahier d'épandage..... 20
10. Imprimer le plan prévisionnel de fumure-cahier d'épandage..... 21

PREVISIONNEL PK

11. Créer les analyses de sol pour le calcul PK 22
12. Gérer les analyses de sol pour le calcul PK 23
13. Calculer une dose P et K 24

PARAMETRAGE

1. Personnaliser les engrais

Menu **Mon exploitation > Personnalisation > Fertilisant**

Ce menu permet de créer ou d'actualiser le paramétrage de vos engrais organiques et/ou minéraux qui seront utilisés lors de la campagne en cours à l'aide du bouton « **Ajouter un intrant** ». Vous pouvez supprimer les engrais présents dans votre référentiel que vous n'utiliserez plus ou pas pendant la campagne en cours en cliquant sur la croix rouge.

Cas d'un engrais absent du référentiel : Après avoir cliqué sur « Ajouter un intrant », prendre un engrais présent dans la liste du référentiel se rapprochant de votre engrais (solide, liquide, composition) ¹, puis modifier son nom dans la case « engrais personnalisé » ² et sa composition ³.

Engrais minéraux

| Nom | Unité | N | P | K | Ca | Mg | |
|-------------------------------|-------|----|----|----|----|----|---|
| 12-17-22 | kg | 12 | 17 | 22 | 0 | 0 | X |
| Sulfate d'ammoniaque 16-16-16 | kg | 16 | 16 | 16 | 0 | 0 | X |
| Urea | kg | 46 | 0 | 0 | 0 | 0 | X |

Engrais du référentiel: 12-17-22 (kg) ¹

Engrais personnalisé: 15-17-22 ²

Azote total: 15 % ³

Phosphore total (P2O5): 17 %

Potassium total (K2O): 22 %

Pour ajouter un intrant, sélectionnez un engrais dans le menu déroulant "Engrais du référentiel".
Si l'engrais n'est pas disponible dans la liste:
1. Sélectionnez un engrais similaire dans le menu déroulant (solide ou liquide).
2. Renommez l'engrais dans le champ "Engrais personnalisé" et modifiez les valeurs correspondantes.

Les produits type Sulfate d'ammoniaque, EPSOTOP et n'ayant pas d'AMM doivent se paramétrer dans ce menu.

Pour les engrais organiques que vous souhaitez personnaliser, vous devez également vous assurer que l'engrais organique du référentiel a la même dynamique de minéralisation de l'azote et qu'il soit classé dans la même catégorie d'engrais par rapport à son rapport C/N.

Cochez la case IC si votre exploitation est une installation classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) ⁴. Celle-ci a une incidence si vous utilisez le plan d'épandage de l'exploitation pour le calcul des SPE.

Le cas échéant, si vous importez des engrais organiques sur votre exploitation (boues, compost, engrais organique acheté à votre fournisseur, ...) cochez la case Importé pour que l'engrais organique soit bien pris en compte dans le calcul des indicateurs comme la balance globale azotée ⁵.

Engrais du référentiel: [dropdown]

Engrais personnalisé: [input]

IC: ⁴

Anti Odeur:

Importé: ⁵

Azote total: [input] %


2. Définir les Surfaces Potentielles d'Épandage

Menu **Mon exploitation > Épandage > SPE**

Il est utile d'enregistrer les SPE si vous épandez des engrais organiques soumis à des restrictions de distances d'épandage.

Si la cartographie du plan d'épandage est réalisée avec MesParcelles, vous pouvez mettre à jour les surfaces potentiellement épandables (ou SPE) de l'exploitation vis-à-vis des contraintes d'épandage (cours d'eau, tiers,).

Il est également possible de renseigner une à une les SPE, en cliquant sur le crayon situé en bout de ligne de la parcelle.

 Si cette étape n'est pas réalisée, soyez vigilant à chaque apport organique et modifiez si nécessaire la surface travaillée de la parcelle au moment de la saisie d'intervention.

Surface Potentiellement Epandable (SPE)

Vous pouvez consulter et modifier les surfaces éligibles.

Parcelles

| N°lot | Parcelle | Culture | Culture précédente | Superficie / Capacité | Surface totale |
|-------|--------------------|--|--------------------|-----------------------|----------------|
| 1 | Parcelle n°35 | | blé tendre hiver | | 10 ha |
| 1 | Parcelle n°36 | Parcelle n°3 "La pointe" - blé tendre hiver - 0,09 ha | | | |
| 1 | Parcelle n°37 | Compost - RSD - Règlement Sanitaire Départemental | | | |
| 1 | Parcelle n°38 | Effluents concernés - Compost fumier bovins Ome - Boues suzeries Ome | | | |
| 1 | parcelle n°39 | | | | |
| 1 | parcelle n°42 | | | | |
| 2 | La forêt de misère | | | | |

SPE calculée : non enfouit : 0 ha

SPE saisi : 0,09 ha

3. Saisir la nature des sols

Menu **Mon exploitation > Type de sol**

Vous devez saisir les types de sol et leur profondeur par parcelle. Ils interviennent dans le poste de minéralisation de l'humus du calcul dose N et doivent apparaître dans l'édition du plan prévisionnel de fumure et du cahier d'épandage.

Cliquez sur le crayon en bout de ligne  pour renseigner le sol de votre parcelle.

Sol pour le calcul des besoins

| N°lot | N°Parc | Parcelle | Commune | Culture | Type de sol | Caractéristique | Profondeur |
|-------|--------|---------------|--------------|---------|----------------|--------------------|--|
| 1 | 35 | Parcelle n°35 | ERMENONVILLE | | Argile à silex | acide (pH 6 à 6.5) | soils moyens entre 30 et 60 cm  |
| 1 | 36 | Parcelle n°36 | ERMENONVILLE | | Argile à silex | acide (pH 6 à 6.5) | soils moyens entre 30 et 60 cm  |
| 1 | 37 | Parcelle n°37 | ERMENONVILLE | | Argile à silex | acide (pH 6 à 6.5) | soils moyens entre 30 et 60 cm  |
| 1 | 38 | Parcelle n°38 | ERMENONVILLE | | Argile à silex | acide (pH 6 à 6.5) | soils moyens entre 30 et 60 cm  |

Sol pour le calcul des besoins

Informations

Ilot : N°16 **Parcelle :** la prairie **Culture :** blé tendre hiver **Surface :** 10.4 Ha

Sol de la parcelle

Type de sol:

 Tous les champs doivent être renseignés pour déterminer la minéralisation de l'humus.

La flèche verte en bout de ligne permet de copier le type de sol, sa profondeur et ses caractéristiques d'une parcelle à d'autres parcelles.


4. Personnaliser les semences (blé et CIPAN)

Menu **Mon exploitation > Personnalisation > Variété, semence, cépage**

Paramétrez vos semences utilisées sur l'exploitation pour la campagne en cours avec le bouton « **Ajouter semence** » après avoir sélectionné la culture concernée à l'aide du filtre « **Culture** » 1.

Variété, semence, cépage 

Culture: 1 BLE TENDRE

| Culture | Nom | Type |
|------------|-----------------------|---|
| BLE TENDRE | ACCROC | Certifiée  |
| BLE TENDRE | CAPHIRAN | Certifiée  |
| BLE TENDRE | GREGRAIN | Certifiée  |
| BLE TENDRE | RUBISKO | Ferme  |
| BLE TENDRE | SY MOISSON | Certifiée  |
| BLE TENDRE | mélange hybride mixte | Ferme  |

- Dans le cas où vous ne trouvez pas le nom de la semence 2 en tapant les trois premières lettres, tapez les trois dernières ou trois lettres du milieu du nom (exemple : Boregar taper ORE ou GAR).

- Si vous ne trouvez toujours pas la semence, cliquez sur l'enveloppe pour demander son ajout 3. Ce bouton vous permet d'envoyer un mail à votre assistance MesParcelles, soyez le plus précis possible dans la description.

Type: Certifiée

Semence:

Libellé personnalisé: 2

Unité d'achat:

Nb grains/dose:

Poids de mille grains:

Unité de semis:

Traitement de semence: Oui Non

Saisissez au moins 3 lettres du nom et cliquez sur le nom de la semence dans la liste. Si votre semence n'existe pas dans la liste, cliquez pour demander son ajout.

3

Pour les semences, vous avez la possibilité de la paramétrer en tapant « VAR » dans le nom de la semence², ce qui vous donne accès à « variété non précisée-semence » (surtout utile pour paramétrer des semences de CIPAN). Par la suite il vous faudra écrire le nom complet de la variété dans « **Libellé personnalisé** ».

 Les CIPAN sont classés dans les familles **Mélange intercalaire** avec ou sans légumineuse.

Enregistrer les semis de CIPAN

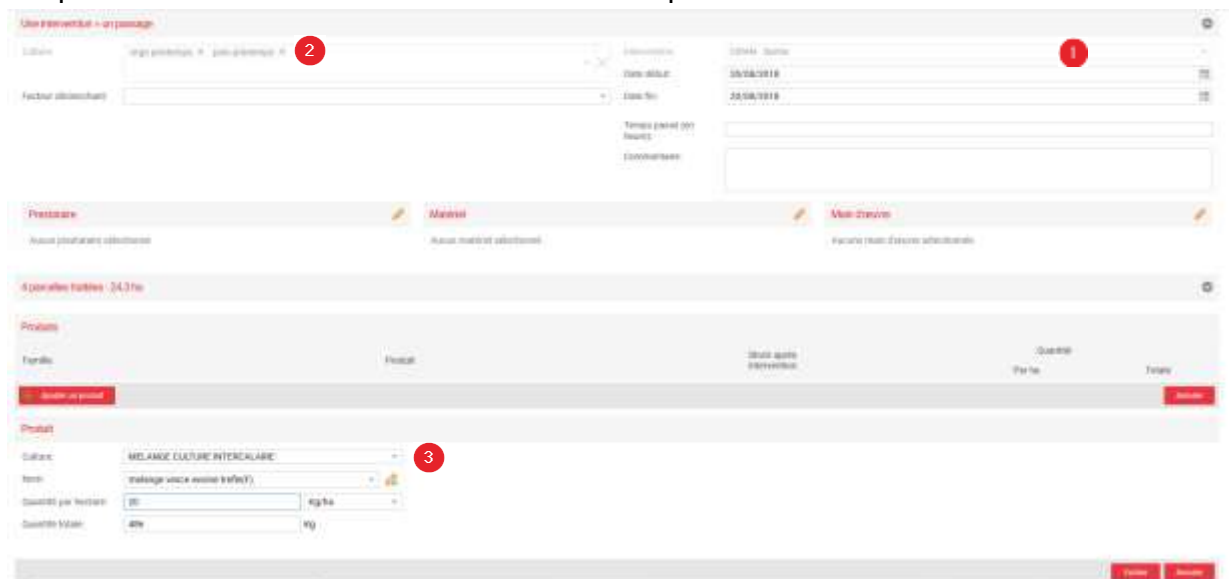
Menu **Intervention > Nouvelle intervention**

Vous devez compléter cette partie si :

- ✓ vous êtes en zone vulnérable et vous implantez des cultures de printemps pour la campagne en cours.
- ✓ vous avez semé des CIPAN/Interculture courte ou longue dans le cadre des SIE pour la PAC.
- ✓ vous souhaitez calculer vos marges.

Il est indispensable d'enregistrer les semis de CIPAN avant de réaliser le plan prévisionnel de fumure pour que l'effet CIPAN soit pris en compte dans le calcul de la dose d'azote. L'enregistrement du CIPAN se fait sur la culture principale implantée après la CIPAN ou interculture courte (ex : maïs) à l'aide de l'intervention « **CIPAN-Semis** »¹ à paramétrer dans Mon exploitation>Personnalisation > Intervention.

Il est possible de saisir un semis de CIPAN sur plusieurs cultures².




 La semence de CIPAN doit au préalable avoir été créée.

Une fois la sélection de parcelles réalisée, choisissez la culture de CIPAN à enregistrer³.

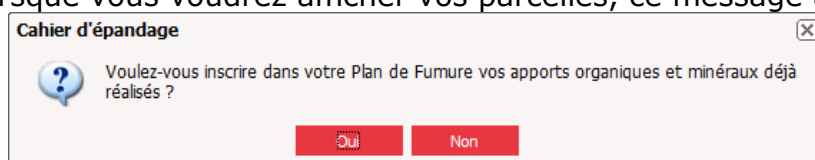
5. Calculer la dose d'azote

Assurez-vous au préalable d'avoir bien réalisé l'ensemble des étapes citées précédemment. Vous devez également avoir fait votre assolement en indiquant bien, dans les informations de vos parcelles, les cultures en place, les CIPAN, précédents et, le cas échéant, l'irrigation. En cas de doute, rendez-vous dans **Mon exploitation > Parcelle**.

 Le calcul de dose N et les contrôles des dates d'épandage sont adaptés au contexte réglementaire de la région Ile de France. Pour des parcelles en zones vulnérables nitrates sur d'autres régions, vérifiez la conformité du calcul et des prévisions d'apport avec la réglementation de la région concernée.

Puis, rendez-vous dans **Prévision > Dose N-Prévision**.

Il se peut que lorsque vous voudrez afficher vos parcelles, ce message apparaisse :



Si au moment où vous commencez votre plan de fumure, vous avez déjà réalisé et saisi des apports de fertilisants (apports organiques à l'automne, 1^{er} apports minéraux azotés sur céréales et colza), en répondant « **Oui** », ces apports seront recopiés dans le prévisionnel. Par contre, si vous avez déjà complété votre plan prévisionnel, répondez « **Non** » pour ne pas dupliquer les apports prévisionnels.

Vous avez accès à plusieurs filtres pour ne visualiser que les parcelles qui vous intéressent. N'hésitez pas à les combiner :

- Le filtre « **Parcelles** », avec lequel vous pouvez sélectionner les parcelles sur lesquelles vous souhaitez réaliser le calcul.
- Les filtres « **Cultures et Cultures précédentes** », avec lesquels vous pouvez sélectionner vos cultures ou vos cultures précédentes
- Le filtre « **Type de sol** » pour notamment adapter vos objectifs de rendement à un type de sol donné.
- Le filtre « **Engrais** » qui vous servira à n'afficher que les apports prévus avec un type d'engrais précis une fois que vous aurez renseigné les apports prévisionnels.
- Le filtre « **Regroupements** », visible seulement si au moins un regroupement existe sur le dossier.
- Le filtre « **Contrats** », visible seulement si au moins un contrat existe sur le dossier.

Calcul de dose N - prévisions de fractionnement



The screenshot shows the 'Calcul de dose N - prévisions de fractionnement' interface. On the left, there are filter dropdowns for 'Parcelles', 'Cultures', 'Type de sol', 'Cultures précédentes', 'Engrais', and 'Regroupement'. Below these are checkboxes for 'Parcelles drainées uniquement' and 'Parcelles irriguées uniquement'. A red circle highlights the 'Rechercher' button. On the right, a table titled 'Quantification' shows the following data:





| Effluent | Quantité disponible | Quantité prévue | Reste à épandre |
|--|---------------------|-----------------|-----------------|
| composé de fientes de volailles (23, 20, 25) | | 0,1 | |
| Composé de fientes à microéléments (17, 0,7, 16) | | 0,1 | |
| Eaux lixivées (0,4, 0,2, 1,3) | | 3 n0 | |
| Fiente de volailles séchées (80 % MS) NF (38) | | 0,1 | |
| Fiente poulet ponduse (40 % MS) (22, 20, 12) | | 0,1 | |
| Fiente poule pondeuse perche (20, 20, 12) | | 0,1 | |
| Fumier de bovin biosécurisé (7,5, 2,2, 8,5) | | 0,1 | |


Dans la partie droite, vous visualisez les quantités d'engrais prévues. Elles sont comptabilisées à partir de vos apports prévisionnels.

 Pour afficher vos parcelles vous devez cliquer sur « **Rechercher** » même si vous n'avez pas utilisé de filtres.




La partie gauche, vous permet de faire les calculs. Celle de droite vous permettra de renseigner votre prévision de fumure en tenant compte de la dose calculée.

| | |
|---|--|
|  | Vous accédez à votre historique de fertilisation pluriannuel. |
|  | Ce symbole permet d'accéder au module de calcul de la dose N pour la parcelle considérée. |
|  | <p>Ce symbole permet d'étendre le calcul de dose N existant à d'autres parcelles ayant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la même culture de référence pour le calcul de dose N (remarque : les prairies temporaires ainsi que les prairies permanentes ont la même culture de référence Prairies) - le même type de sol de référence pour le poste minéralisation de l'humus. - Le même précédent - La même CIPAN <p>Pour les blés, si les variétés ont déjà été saisies dans Intervention > Nouvelle intervention par les interventions de semis, le calcul s'ajustera automatiquement à la parcelle en fonction du coefficient b de la variété renseignée</p> |
|  | Ce symbole permet de supprimer un calcul de dose N déjà réalisé. |

 La colonne « **Obj Rdt** » vous permet d'entrer vos objectifs de rendement directement dans le tableau. Vous entrez la valeur, vous cliquez en dehors et c'est enregistré.



 MesParcelles calcule la moyenne de rendement pondérée par la surface. Cette moyenne ne peut dépasser votre objectif moyen calculé sur 5 ans en enlevant les deux années extrêmes.

Pour commencer le calcul de la dose N, cliquez sur . Une nouvelle page s'ouvre. Dans la première partie, la parcelle est décrite.



Informations générales

| | | | |
|--------------------------|------------------------------|----------------------------|---|
| N° lot : 1 | N° parcelle : 25 | Culture : blé tendre hiver | Type de sol : C - Argile - Sol calcaireux sain argileux |
| Nom : Les Buis 2 | CIPAN : | Profondeur : 0 à 60 cm | |
| Surface saisie : 1.36 Ha | Précédent : blé tendre hiver | | |

Historique des interventions fertilisation

Si vous cliquez sur , toutes les fertilisations déjà réalisées sur cette parcelle apparaîtront.

Ensuite, vous devez renseigner la deuxième partie : « **date d'ouverture du bilan** », « **période d'implantation** » et surtout « **objectif de rendement** ».



Si vous avez déjà enregistré votre semis, la période d'implantation est notifiée automatiquement.



Date d'ouverture du bilan: 01/02/2015

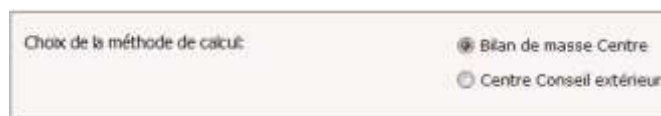
Période d'implantation: Début Nov.

Objectif de rendement: 80 Qté/ha 

 Vous devez calculer votre objectif de rendement à partir de la moyenne de vos 5 dernières années en enlevant les extrêmes. Pour plus de précisions, cliquez sur 

Puis vous cliquez sur « **Valider** ».

Ensuite, MesParcelles vous propose de choisir entre notre moteur de calcul (**Bilan de masse IDF**) ou un conseil extérieur (**IDF Conseil extérieur**).



Choix de la méthode de calcul:

Bilan de masse Centre

Centre Conseil extérieur

Cochez l'option choisie.

- **Si vous cochez « IDF Conseil extérieur »**, il vous reste à entrer la dose du conseil et la référence du conseil (nom de l'outil ou de l'organisme, numéro d'analyse...).
- N'oubliez pas également d'indiquer si ce conseil tient compte des apports organiques réalisés antérieurement.



Dose à apporter

Conseil extérieur

Saisissez ici la dose conseillée: kg/ha

Cette valeur tient-elle compte des apports organiques réalisés?

Références utilisées et motivation de ce conseil*:

* Ces informations seront reportées au niveau du PFP

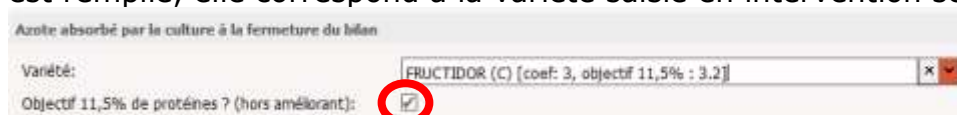
Pour terminer, cliquez en bas à droite sur « **Calculer** » puis sur « **Enregistrer** ».



- **Si vous utilisez notre calcul**, cochez « **Bilan de masse IDF** » ou « **Plafond IDF** » ou « **Méthode prairie IDF** » selon la culture sélectionnée.

Vous allez renseigner tous les postes des fournitures du sol.

1 – Pour les cultures comme le blé, vérifiez que la variété proposée est la bonne (si elle est remplie, elle correspond à la variété saisie en intervention semis).



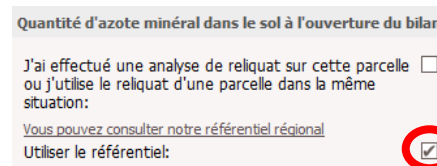
Azote absorbé par la culture à la fermeture du bilan

Variété: FRUCTIDOR (C) [coef: 3, objectif 11,5% : 3.2]

Objectif 11,5% de protéines? (hors améliorant):

 Cochez la case si vous voulez que le besoin prenne en compte l'objectif protéines.

2a – Plus loin, soit vous choisissez la valeur moyenne des **reliquats en sortie d'hiver** en cochant la case « **utiliser le référentiel** ». Cette case est visible une fois que les reliquats moyens* ont été intégrés dans MesParcelles en deuxième quinzaine de février.



Quantité d'azote minéral dans le sol à l'ouverture du bilan

J'ai effectué une analyse de reliquat sur cette parcelle ou j'utilise le reliquat d'une parcelle dans la même situation:

[Vous pouvez consulter notre référentiel régional](#)

Utiliser le référentiel:

Ce reliquat moyen apparaît à droite dans Informations du calcul une fois que vous avez calculé la dose de la parcelle.

**Le référentiel est celui de votre département, il n'est pas utilisable dans certains départements de la région. Si la parcelle est hors département ne pas cocher la case et saisir manuellement le reliquat. Dans un département sans référentiel intégré le reliquat doit aussi être saisi manuellement.*

2b – Soit vous entrez la valeur de votre analyse de reliquats. N'oubliez pas de mettre la date de l'analyse. Pour accéder à cette saisie, cochez « **J'ai effectué une analyse de reliquats...** ».

Quantité d'azote minéral dans le sol à l'ouverture du bilan

J'ai effectué une analyse de reliquat sur cette parcelle ou j'utilise le reliquat d'une parcelle dans la même situation:

Date d'analyse:

Valeur du reliquat Sortie Hiver: U/ha

3a – Vous renseignez le stade de développement des cultures comme le blé.

Quantité d'azote absorbé par la plante

Stade de développement sortie d'hiver:

Quantité d'azote minéral dans le sol à l'ouverture du bilan

J'ai effectué une analyse de reliquat sur cette parcelle ou j'utilise le reliquat d'une parcelle dans la même situation:

Date d'analyse:

Valeur du reliquat Sortie Hiver:

- 1 à 2 feuilles
- Non levé
- 3 feuilles
- Maître brin + 1 talle
- Maître brin + 2 talles
- Maître brin + 3 talles
- Maître brin + 4 talles
- Maître brin + 5 talles

3b – Ou pour le colza, vous entrez soit les valeurs de vos pesées.

Quantité d'azote absorbé par la plante

Méthode de détermination:

Pesée entrée d'hiver: kg/m²

Pesée sortie d'hiver: kg/m²

soit la quantité d'azote déterminée par image satellitaire ou aérienne.

Quantité d'azote absorbé par la plante

Méthode de détermination:

Valeur en Kg N/ha: kgN/ha

4 – Puis vous renseignez le « **devenir de résidus de récolte** » et la « **fréquence d'apport des effluents** ». Il suffit de dérouler les listes en cliquant sur et de choisir à chaque fois ce qui vous convient.

Minéralisation nette de l'humus du sol

Devenir de résidus de récolte:

Fréquence d'apport des effluents:

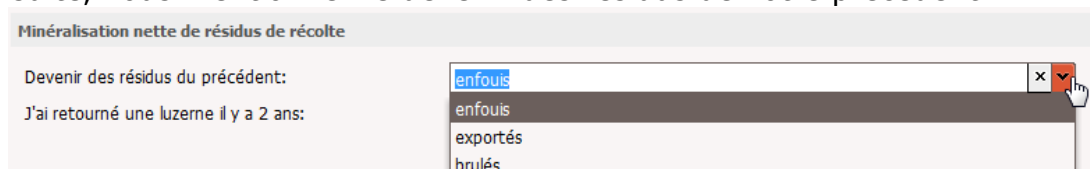
Minéralisation nette de résidus de récolte

Devenir des résidus du précédent:

T'ai retourné une luzerne il y a 2 ans:

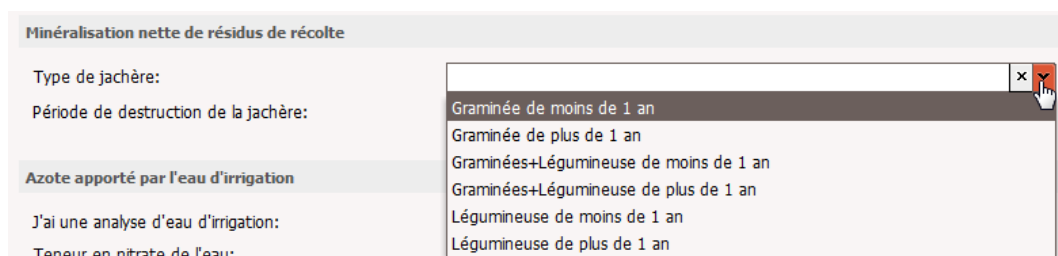
- a- Toujours restitués
- a- Toujours restitués
- b- Toujours restitués + prairies dans rotation
- c- Restitués 1 an sur 2
- d- Restitués 1 an sur 2 + prairies dans rotation
- e- Toujours enlevés-brûlés
- f- Toujours enlevés-brûlés + prairies dans rotation

5a – Ensuite, vous mentionnez le devenir des résidus de votre précédent.



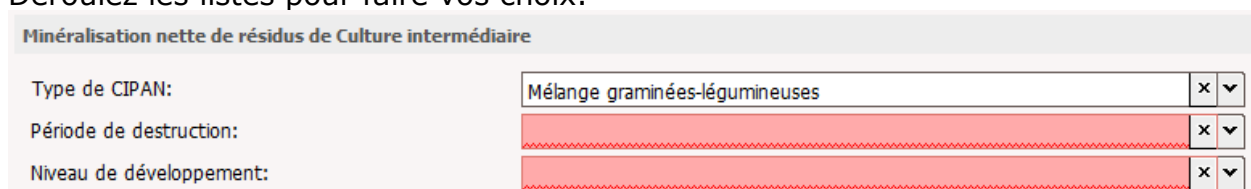
Dans cette partie, vous pouvez aussi indiquer si vous avez retourné une luzerne 2 ans plus tôt.

5b – Si votre précédent était une jachère, un chapitre spécifique apparaîtra sur votre feuille de calcul, choisissez le « **Type de jachère** » concerné sur la parcelle.

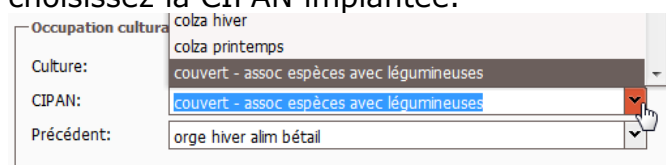


Puis précisez la « **Période de destruction** » de votre précédent jachère.


6 – Si une CIPAN a été implantée, un chapitre spécifique s’affiche également. Déroulez les listes pour faire vos choix.

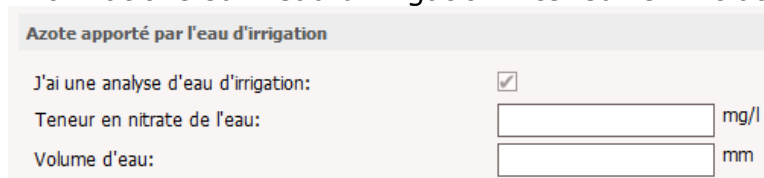


Si ce chapitre spécifique n’apparaît pas, rendez-vous dans **Mon exploitation > Parcelle** pour modifier les informations de la parcelle. Dans la case « **CIPAN** », choisissez la CIPAN implantée.



7 – Les irrigants cochent « **J’ai une analyse d’eau** ».

 Une analyse de la teneur en nitrates de l’eau d’irrigation est obligatoire en zones vulnérables de la région IDF. Puis MesParcelles vous propose d’enregistrer deux informations sur l’eau d’irrigation : teneur en nitrate et lame d’eau prévue.




Ce chapitre ne s’affiche que si la case « **culture irriguée** » a été cochée dans les informations de la parcelle.

Irrigation - écart+débit ou nb arroseurs+débit-

Culture irriguée:
Écart arroseur:

Si ce n'est pas le cas rendez-vous dans **Mon exploitation > Parcellaire > Parcelle.**

Cliquez sur  pour afficher la page d'informations parcellaires et vous cochez la case « **Culture irriguée** » en bas de page dans le cadre « **irrigation – écart + débit ou nb d'arroseurs + débit** ».

8 – Si vous avez retourné récemment une prairie, n'oubliez pas de cocher « **J'ai retourné une prairie...** ».

Ensuite, vous choisissez la période de retournement et le rang de votre culture.

| | |
|---|-------------------------------------|
| J'ai retourné une prairie sur cette parcelle: | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Destruction de la prairie: | <input type="text"/> |
| Age de la prairie retournée: | <input type="text"/> |
| Mode d'exploitation de la prairie retournée: | <input type="text"/> |

- a- Destruction printemps : culture suivant la destruction
- b- Destruction printemps : culture rang 2 suivant la destruction
- c- Destruction printemps : culture rang 3 et plus suivant la destruction
- d- Destruction automne : culture suivant la destruction

Puis l'**âge de la prairie retournée.**

| | |
|--|-----------|
| Age de la prairie retournée: | 6-10 ans |
| Mode d'exploitation de la prairie retournée: | < 18 mois |
| Minéralisation nette de l'humus du sol | 2-3 ans |
| Devenir de résidus de récolte: | 4-5 ans |

- 6-10 ans
- > 10 ans

Et pour finir le **mode d'exploitation de la prairie retournée.**

| | |
|--|-------------------------------------|
| Mode d'exploitation de la prairie retournée: | RGA pur fauche + pâture |
| Minéralisation nette de l'humus du sol | association graminées + légumineuse |
| Devenir de résidus de récolte: | RGA pur fauche intégrale |


- RGA pur fauche + pâture
- RGA pur pâture exclusive

9 – A la fin, cliquez sur « **Calculer** » pour connaître les apports d'azote prévus. MesParcelles affiche la « **dose totale à apporter** ». C'est le solde entre les besoins totaux de la culture et les fournitures du sol : Dose totale à apporter 180

Contrôlez la cohérence du calcul puis cliquez sur « **Enregistrer** ».

 Si le calcul ne se fait pas, c'est que vous avez oublié de renseigner un poste. La case oubliée apparaît en rouge.

Il vous sera alors proposé d'étendre le calcul à d'autres parcelles qui possèderaient des caractéristiques similaires à celle pour laquelle vous venez de réaliser le calcul.

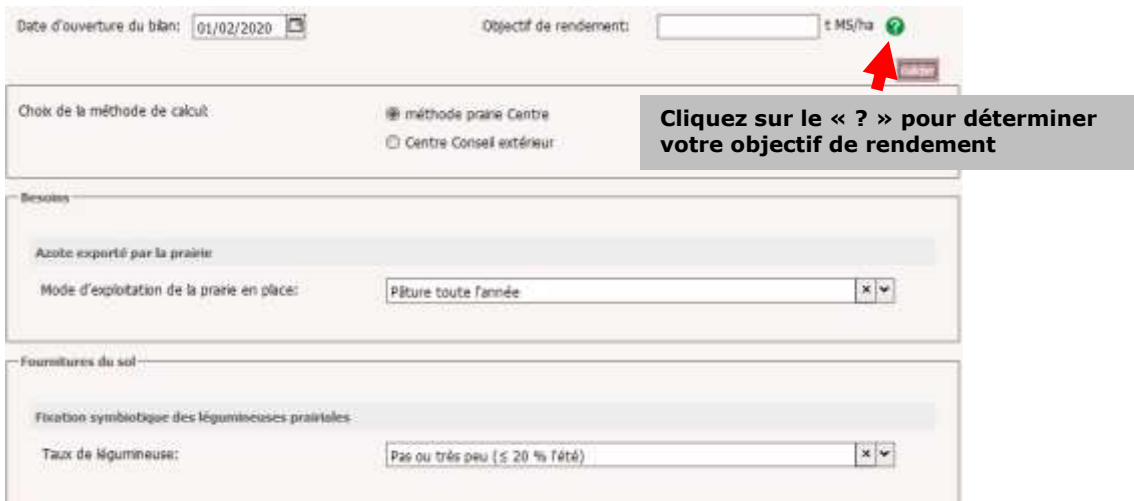
 Dans la méthode « Bilan de masse IDF » et « IDF conseil prairie », n'étendez pas le calcul dose N à des parcelles ayant déjà un calcul de dose (certaines informations ne sont pas reportées comme la variété, l'objectif de rendement). Il ne faut pas étendre des doses calculées sur des parcelles non irrigables à des parcelles irrigables. Les informations concernant l'eau d'irrigation ne seraient alors pas remplies.

Pour ces méthodes, il est plus prudent de réaliser et vérifier le calcul sur chaque parcelle.

Calcul sur des cultures particulières :

Prairies

Commencez par entrer la **Date d'ouverture du bilan**, l'**Objectif de rendement** et **Validez**. Ensuite, déroulez la liste pour choisir le **Mode d'exploitation de la prairie en place**. De la même manière définissez la **Part de légumineuses** dans votre prairie.

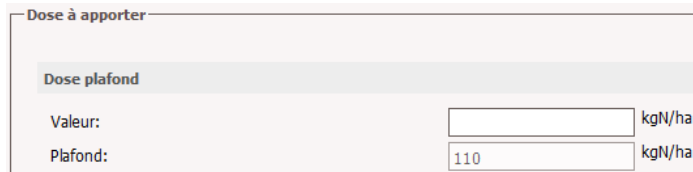



Pour terminer, vous avez uniquement à cliquer sur le bouton « **Calculer** » puis sur « **Enregistrer** ».

Autres cultures (gels, autres utilisations, légumineuses...)

Pour les cultures sans calcul de bilan, une dose plafond est définie. Renseignez la **période d'implantation** et l'**Objectif de rendement** (si récolte) puis **validez**.

Saisissez une dose inférieure ou égale à la dose plafond, **calculez** puis **enregistrez**.



 Si un point d'interrogation apparaît à côté de la dose plafond, cliquez pour avoir des informations complémentaires. La dose adaptée à la parcelle peut être inférieure à la dose plafond indiquée.

Après l'enregistrement de votre calcul, vous revenez sur la page précédente qui vous présente un résumé.

En cliquant sur le chiffre de la **dose N à apporter**, vous ouvrez un tableau rappelant les valeurs obtenues pour chacun des postes.

| N à apporter | N restant à apporter | Engra |
|--------------|----------------------|-------|
| 172 | - | |

| Besoins | | 239 |
|--|--|-----|
| Azote absorbé par la culture à la fermeture du bilan | | 224 |
| Quantité d'azote minéral dans le sol à la fermeture du bilan | | 15 |

| Fournitures du sol | | 66.75 |
|---|--|-------|
| Quantité d'azote absorbé par la plante | | 5 |
| Quantité d'azote minéral dans le sol à l'ouverture du bilan | | 25 |
| Minéralisation nette due à un retournement de prairie | | 0 |
| Minéralisation nette de l'humus du sol | | 36.75 |
| Minéralisation nette de résidus de récolte | | 0 |
| Minéralisation nette de résidus de Culture intermédiaire | | 0 |
| Azote apporté par l'eau d'irrigation | | 0 |

| | |
|-------------------------------|------------|
| Dose totale à apporter | 172 |
|-------------------------------|------------|

6. Entrer vos prévisions d'apports


Rendez-vous dans **Prévision > Dose N- Prévision**.

Vous devez au préalable :

- avoir réalisé les calculs de dose N à apporter,
- avoir paramétré vos engrais organiques et minéraux,
- avoir saisi vos apports d'engrais organique déjà réalisés.

Si vous avez enregistré dans **Intervention > Nouvelle intervention** des apports organiques ou minéraux déjà réalisés, on vous demande si vous voulez afficher ces apports dans le prévisionnel.

Cahier d'épandage

 Voulez-vous inscrire dans votre Plan de Fumure vos apports organiques et minéraux déjà réalisés ?

Si vous n'avez pas encore fait vos prévisions d'apports, cliquez sur « **Oui** » pour éviter une double saisie, sinon cliquer sur « **Non** ».

La saisie du prévisionnel se fait dans la partie du tableau à droite **1**.

Calcul de dose N - prévisions de fractionnement

Apports prévus

N: P205 - K20:

Filtres

Parcelles: Cultures:

Type de sol: Cultures précédentes:

Engrais:

Ragroupement:

Parcelles drainées uniquement
 Parcelles irriguées uniquement

Rechercher

Quantification

Culture: Neutral

| Effluent | Quantité disponible | Quantité prévue | Reste à épandre |
|--------------------------------|---------------------|-----------------|-----------------|
| Bois SEED 2016 (2.5, 1.3, 0.9) | | 0 m3 | |
| Vinasse 2018 (22.5, 2, 78) | | 0 t | |

Vérifier les dates d'épandages

40 parcelles - 228.68 ha

| N° | N° | Nom | Culture | Culture | Surf | Dig | N à | N | Engrais | Période | Surf | Qté | N |
|------|---------|----------------|------------------|------------------|-------|-----|----------|-----------|---------|---------|------|---------|------|
| Bois | Parcel. | Parcel. | | Précedente | culte | Rdt | apporter | restant à | | | trav | engrais | dose |
| 1 | 16 | La petit champ | Maïs tendre h... | Maïs tendre h... | 1.57 | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 1 | 20 | parcelle n°10 | Maïs tendre h... | Maïs tendre h... | 0.08 | - | - | - | - | - | - | - | - |

Ajouter une prévision **1**

| | |
|--------------|--|
| | <p>Nouvel apport prévisionnel. Vous accédez à l'interface de saisie d'une intervention, avec la possibilité de créer un apport prévisionnel sur plusieurs parcelles.</p> |
| | <p>Modification d'un apport prévisionnel déjà créé.</p> <p>Si l'apport prévu a été saisi sur plusieurs parcelles à la fois, un tableau s'ouvre pour vous permettre de modifier cet apport pour toutes les parcelles du groupe. Vous pouvez alors cocher celles pour lesquelles vous souhaitez modifier l'apport puis cliquer sur Valider pour accéder à l'interface de modification.</p> |
| | <p>Supprimer un apport prévisionnel déjà entré.</p> <p>Si l'apport prévu a été saisi sur plusieurs parcelles à la fois, un tableau s'ouvre pour vous permettre de supprimer cet apport pour toutes les parcelles du groupe. Vous pouvez alors cocher celles pour lesquelles vous souhaitez le supprimer puis cliquer sur Valider.</p> |
| puis | <p>Validation d'une prévision.</p> <p>Vous validez vos choix pour la ou les parcelles cochées. La prévision est alors enregistrée comme une intervention réalisée et elle est reportée dans le cahier d'épandage. Ensuite, l'icône est remplacée par .</p> |

Pour accéder à la saisie **des apports prévisionnels**, cliquez sur .

Le formulaire s'affiche. Vous faites vos choix et sélectionnez toutes les parcelles sur lesquelles vous voulez faire la saisie.

- 1 Vous pouvez choisir une ou plusieurs cultures.
- 2 Choisissez le type de fertilisation, pour les fertilisants organiques déterminez les modalités d'apport.
- 3 Définissez la période de l'apport. Cela ouvre le tableau des parcelles.
- 4 Sélectionnez les parcelles.
- 5 Pour vous guider, les quantités de fertilisant déjà prévues et restant à apporter s'affichent.
- 6 Ensuite cliquez sur « **Valider** ».

Il vous reste à choisir l'engrais et sa dose.

- 7 Choisissez l'engrais puis sa dose en u/ha ou en kg d'engrais/ha ou totaux.
- 8 Lorsque vous saisissez le dernier apport prévisionnel (de façon groupée ou non), vous pouvez cocher cette case. L'outil module alors automatiquement le dernier apport en fonction de la quantité d'azote restant à apporter pour chacune des parcelles du groupe, évitant ainsi le dépassement de la dose N calculée.

 Vérifiez bien que vous ne dépassiez pas la dose maximale pour l'apport.

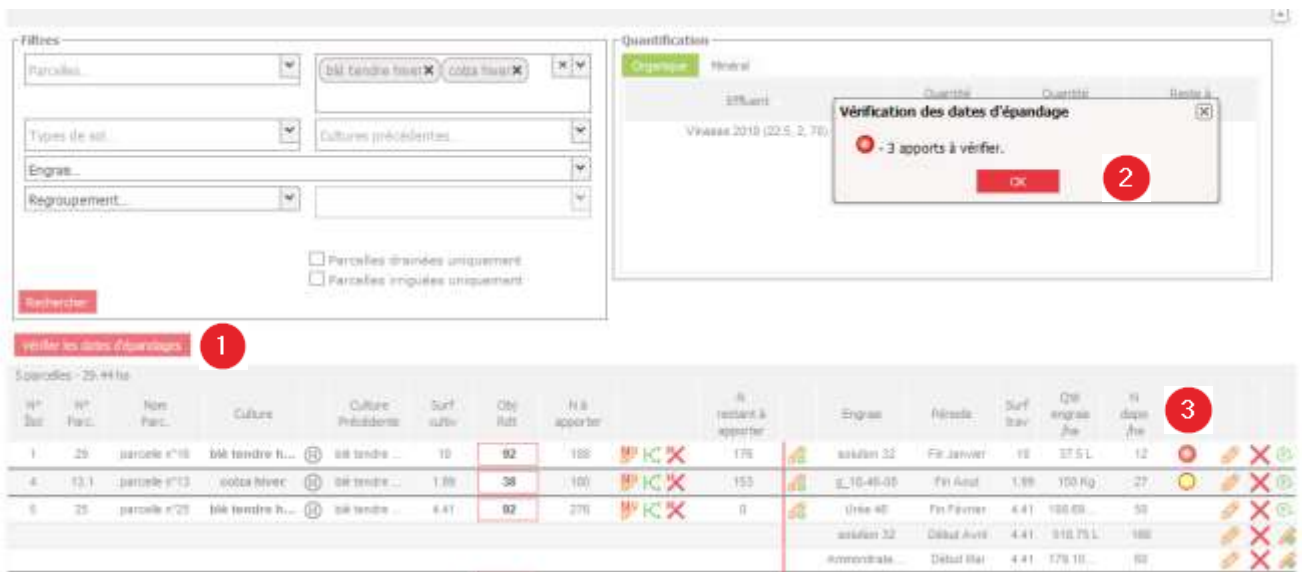
- 9 **Validez** votre apport.



10 Enregistrez et conservez la sélection de parcelles pour rester sur la culture sélectionnée ou **enregistrez** et revenez à l'écran de synthèse des apports prévus.

Dans le tableau de synthèse, la colonne **N restant à apporter** se met automatiquement à jour après chaque intervention prévisionnelle saisie.

A la fin de votre travail, pensez à vérifier la conformité de vos dates d'épandages.



- 1 Demandez la vérification.
- 2 MesParcelles vous alerte sur le nombre d'erreurs, cliquez sur « **OK** ».
- 3 Exemples d'alertes, obtenez plus d'informations en cliquant sur la pastille de couleur.

7. Visualiser les quantités d'engrais à apporter

Rendez-vous dans **Prévision - Quantités engrais et effluents**.

Quantités prévues

| Organisme | Effluents | Quantité disponible | Quantité prévue | Reste à apporter |
|----------------------------|-----------|---------------------|-----------------|------------------|
| MAIRIE DE ENVIRONNEMENT 14 | | | 424,281 | 424,281 |
| Solaires | | | | |
| Engrais (NPK+Ca+Mg) | | | | |
| Solution 6 20 | | 0 L | 14226,41 | 14226,41 |
| Ammoniacale 27 | | 0 kg | 22440,7 kg | 22440,7 kg |
| 20 10 10 1 3 200 | | 0 kg | 24074 kg | 24074 kg |
| 20 10 10 100 | | 0 kg | 22984 kg | 22984 kg |
| Ammoniacale 24-10-0 | | 0 kg | 1444,25 kg | 1444,25 kg |
| 00124PK400 | | 0 L | 1281 L | 1281 L |

MesParcelles fait la somme, pour chaque engrais, des quantités entrées dans le Plan prévisionnel de fumure et celles restant à épandre si vous avez saisies les quantités disponibles.

8. Utiliser le cahier d'épandage

Vous avez 3 possibilités de saisir les apports d'engrais à partir du menu :


- **Intervention > Nouvelle intervention**
- **Prévision > Dose N - prévision** en cliquant sur le bouton crayon avec une flèche verte horizontale
- **Intervention > Cahier d'épandage** dans l'onglet « **Les apports** ». (cf. détail ci-dessous)



| | |
|--|---|
| | <p>Ce symbole permet de saisir un nouvel apport réalisé. Vous accédez à l'interface de saisie d'une intervention, avec possibilité de saisir cet apport réalisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur une ou plusieurs parcelles ayant la même culture en place, - ou, si vous avez sélectionné dans le filtre « Cultures » plusieurs cultures, sur une ou plusieurs parcelles ayant les cultures sélectionnées. <p>Ainsi vous pouvez saisir un même apport réalisé pour toutes les céréales d'hiver de l'exploitation par exemple.</p> |
| | <p>Ce symbole permet de modifier un apport réalisé. Si l'apport réalisé a été saisi de façon groupée sur plusieurs parcelles, un tableau s'ouvre pour vous permettre de modifier cet apport pour toutes les parcelles du groupe. Vous cochez les parcelles pour lesquelles vous souhaitez modifier l'apport (la parcelle de départ est automatiquement cochée) puis cliquez sur « Valider ». Vous accédez alors à l'interface de modification de l'apport.</p> |
| | <p>Ce symbole permet de supprimer un apport déjà réalisé. Si l'apport réalisé a été saisi de façon groupée sur plusieurs parcelles, un tableau s'ouvre pour vous permettre de supprimer cet apport pour toutes les parcelles du groupe. Vous cochez les parcelles pour lesquelles vous souhaitez supprimer l'apport (la parcelle de départ est automatiquement cochée) puis cliquez sur « Valider ».</p> |

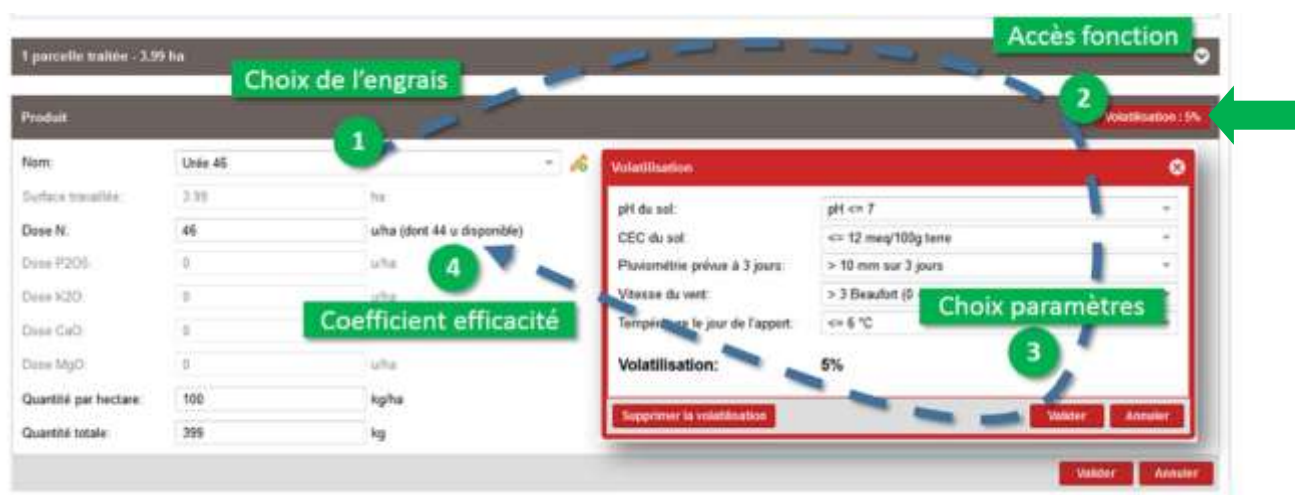
Si une valeur négative apparaît dans la colonne **N restant à apporter**, cela signifie que vos apports réalisés dépassent la dose prévisionnelle et vous devrez justifier de ce dépassement en cas de contrôle.

8.1 Prendre en compte la volatilisation de certains engrais azotés (solution azotée, urée)

 Ne pas utiliser ce calcul de volatilisation si vous avez un conseil de fertilisation qui prend déjà en compte ces pertes par volatilisation comme les bulletins d'interprétation des reliquats d'azote du laboratoire de la Chambre d'Agriculture du Loiret (méthode azofert).

 Ce calcul n'est à utiliser que pour des apports en plein en cours de culture sans possibilité d'enfouissement.

Dans certains cas, il peut y avoir des pertes d'azote lors ou après l'épandage de certains types d'engrais azotés communément appelées pertes par volatilisation. La directive nitrates vous permet d'estimer ces pertes par volatilisation pour des apports non enfouis. Le jour de votre apport, vous pourrez : simuler les pertes par volatilisation en vous rendant dans **Intervention > Nouvelle intervention**, choisir votre culture, l'intervention fertilisation minérale, votre ou vos parcelles puis votre engrais minéral. Si l'engrais minéral sélectionné ❶ fait partie de ceux qui peuvent subir des pertes par volatilisation, la fenêtre suivante s'affiche :



Ensuite cliquer sur volatilisation ❷ pour afficher la fenêtre permettant de définir les conditions lors de l'application et post application ❸ (pH du sol, CEC du sol, pluviométrie prévue à 3 jours, vitesse du vent, température le jour de l'apport). Tous ces éléments permettent de déterminer votre % de perte par volatilisation qui est compris entre 0% et 15% ce qui conduit au calcul d'un nombre d'unités disponibles ❹.

Ainsi dans l'exemple ci-dessus, pour un apport de 100 kg/ha d'urée 46%, il y a 44 uN disponibles. S'il est prévu un apport de 46 uN efficaces, il faudra majorer la dose de 5% et donc apporter 105 kg/ha d'urée 46%.

8.2 Nouvelle exigence réglementaire en zone vulnérable :

Saisie dans le cahier d'épandage des dates de dépôt et de reprise des tas d'effluents organiques stockés temporairement en bout de champs.

Pour saisir ces interventions dans MesParcelles, il faut personnaliser deux nouvelles interventions en allant dans **Mon exploitation > Intervention**.

Cliquez sur « **Ajouter une intervention** » en bas de la liste des interventions et ajouter les interventions « dépôt d'effluent non susceptible d'écoulement au champ » et « reprise tas d'effluents ».

Puis allez dans **Intervention > Nouvelle intervention** et saisissez ces interventions sur la/les parcelle(s) concernée(s).

Ces informations seront prochainement reportées sur l'édition du cahier d'épandage.

9. Effectuer la vérification du cahier d'épandage

Menu **Intervention > Cahier d'épandage** dans l'onglet « **Vérification cahier d'épandage** ».

Cahier d'épandage



Ce menu vous permet de renseigner des données qui doivent réglementairement apparaître dans le cahier d'épandage et de vérifier les données préalablement saisies. Il est possible de trier les parcelles par culture et/ou par culture précédente.



| N° Bot. | Parcelle | Culture | Culture précédente | Devenir résidus | Repousses | CIPAN | date semis | date destr. | Rdt. Prévu | Rdt. Obtenu | Outil de pilotage / accident de culture |
|---------|---------------|------------------|--------------------|-----------------|------------|----------------|------------|-------------|------------|-------------|---|
| 11 | LeCentre | blé tendre hiver | blé tendre hiver | exportés | Conservées | restants bruns | 15/05/2018 | 04/10/2018 | 0 | 0 | |
| 2 | parcelle n°25 | blé tendre hiver | blé tendre hiver | exportés | Conservées | restants bruns | 15/05/2018 | 04/10/2018 | 90 Qtz | 75 Qtz | |

Ce menu permet de :

- Vérifier que le devenir des résidus de la culture précédente s'est correctement renseigné au moment de la récolte de l'année passée. Si ce n'est pas le cas, renseignez-le dans la colonne « Devenir résidus » ①,
- Renseigner les repousses de récolte du précédent, obligatoire notamment pour les précédents colza et avant une culture de printemps s'il n'y a pas de CIPAN implantée ②,
- Vérifier que les CIPAN ont bien été renseignées avec une date de semis ③ et de destruction ④ (voir chapitre 4 pour renseigner vos CIPAN),
- Vérifier l'objectif de rendement fixé dans le calcul dose d'azote ⑤ (colonne « **Rdt. Prévu** ») et le comparer au rendement réalisé ⑥ (colonne « **Rdt. Obtenu** »),
- Renseigner les outils de pilotage et les accidents de culture dans un champ texte en cliquant sur le crayon en bout de ligne dans la colonne « Outil de pilotage / accident de culture » ⑦.

10. Imprimer le plan prévisionnel de fumure-cahier d'épandage

Rendez-vous dans **Documents > Plan de fumure**

Impressions

Vous pouvez générer un document PDF unique en groupant plusieurs éditions avec le bouton +




Rechercher Éditions réglementaires uniquement

Accueil Plan de fumure




Détail poste azote

+




Quantités prévues

+




Conseil PK

+




PPF avec détail calcul

+



Plan prévisionnel de fumure et cahier d'épandage

+



Synthèse calcul doses NPK

+

Cliquez sur « Plan prévisionnel de fumure et cahier d'épandage », qui regroupe à la fois le plan prévisionnel et le cahier d'épandage.

Sélectionnez les parcelles ou cultures à éditer, puis cliquer sur « **Imprimer** ».

MesParcelles crée un document au format PDF que vous pourrez ouvrir puis imprimer ou directement enregistrer dans votre ordinateur.

L'édition « Détail poste azote » permet d'avoir le détail des renseignements fournis et du calcul de dose N par parcelle.



Vous avez la possibilité de grouper plusieurs éditions sur un seul document pdf en cliquant sur le bouton plus. 

Rechercher Éditions réglementaires uniquement

Accueil Plan de fumure



Détail poste azote

+



Quantités prévues

+



Conseil PK

+



PPF avec détail calcul

+



Plan prévisionnel de fumure et cahier d'épandage

+



Synthèse calcul doses NPK

+



Renseignements NPK-N cultures

+

Édition groupée

Plan prévisionnel de fumure et cahier d'épandage

Quantités prévues

11. Créer les analyses de sol pour le calcul PK

Les analyses concernées sont les analyses chimiques utilisées dans le calcul P K. Cela ne concerne pas les analyses de reliquats d'azote.

Rendez-vous dans **Mon exploitation > Parcelle > Carte.**

Cliquez sur la couche « **Analyses de sol** » pour la sélectionner. Elle apparaît en haut de la colonne comme « **couche active** ». Vous pourrez ainsi « **Ajouter** » une analyse.

Informations de l'analyse de sol

Identification

Nom: 6
Localisation: 0004 (0004)
Date de prélèvement: 26/02/12

Méthode d'analyse CEC

Méthode d'analyse CEC: Mehler
CEC du sol: 14.26 mg/100g
Sensibilité Matière Organique: 2.25 %
pH soil: 6.6

Méthode d'analyse P205

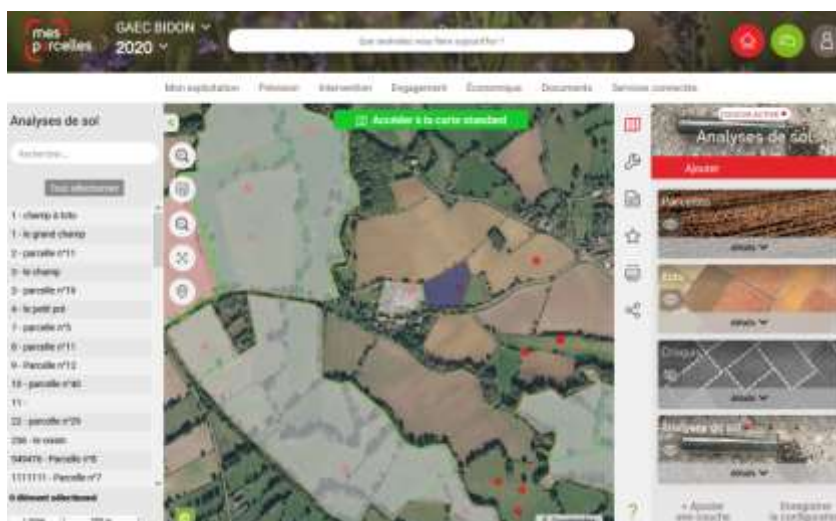
Méthode d'analyse P205: Olan
Sensibilité P205: 100 ppm
Sensibilité K2O: 0.39 %

Analyse d'azote

Sensibilité CaO: 0.14 g/kg
Sensibilité CaCO3: 8 %
Sensibilité MgO: 0.18 %
Sensibilité Al: %
Sensibilité des cations échangeables: %

Utiliser l'analyse de sol pour le calcul de fertilisation de cette parcelle

PK: [X]
GMG: [X]



Les analyses déjà cartographiées apparaissent en rouge sur la carte.

Pour en ajouter une nouvelle, zoomez sur la parcelle du prélèvement puis cliquez sur

« **Ajouter** » dans le bandeau rouge sous la couche active. Ensuite pointez votre souris sur le lieu du prélèvement de terre et cliquez sur le bouton gauche de votre souris.

La liste des paramètres d'une analyse s'affiche. Renseignez chaque case au fur et à mesure. Pensez à mettre un nom. L'identification sera plus aisée par la suite.

 Choisissez les bonnes méthodes et les bonnes unités. Vous trouverez toutes ces données sur vos analyses.

Vous voulez retravailler sur une analyse déjà créée. Il vous suffit de sélectionner le point correspondant à l'analyse sur la carte. Il devient bleu. Puis cliquez sur « **Information** » en haut à droite. Vous pouvez modifier les données de votre analyse si celle-ci n'a pas déjà été utilisée pour un calcul.

Le bouton « **Supprimer** » vous permet d'effacer une analyse si elle n'est pas utilisée.

Pour savoir comment affecter une analyse à plusieurs parcelles, voir le chapitre suivant.

12. Gérer les analyses de sol pour le calcul PK

Rendez-vous dans **Mon exploitation > Sol > Analyse de terre.**

Analyses de sol - Tableau récapitulatif Carte

Ajouter une analyse

Analyses de sol Parcels et analyses

Choix

Afficher les analyses à partir de moins de: Toutes Parcelle: Toutes

| Numéro | Localisation | Date | Mode d'analyse P205 | teneur P205 | teneur P20 | Statut | Statut | Statut | Statut | Statut | Statut |
|--------|-------------------|------------|---------------------|-------------|------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| 111164 | le champ | 17/02/2015 | Direct | 25 | mg/kg | 250 | mg/kg | OK | OK | OK | OK |
| 111165 | parcelle n°30 | 17/02/2015 | Direct | 25 | mg/kg | 250 | mg/kg | OK | OK | OK | OK |
| 3 | le champ | 17/02/2015 | Direct | 25 | mg/kg | 250 | mg/kg | OK | OK | OK | OK |
| 111167 | parcelle inconnue | 17/02/2015 | Direct | 25 | mg/kg | 250 | mg/kg | OK | OK | OK | OK |
| 111168 | parcelle inconnue | 17/02/2015 | Direct | 25 | mg/kg | 250 | mg/kg | OK | OK | OK | OK |
| 111169 | Parcelle n°27 | 25/02/2016 | Direct | 25 | ppm | 56 | mg/kg | OK | OK | OK | OK |
| 1 | champ à loto | 17/02/2015 | Direct | 180 | mg/kg | 530 | mg/kg | OK | OK | OK | OK |
| 111170 | les parcelles | 12/12/2014 | Direct | 33 | mg/kg | 86 | mg/kg | OK | OK | OK | OK |
| 298 | le vigna | 16/10/2018 | Direct | 71 | mg/kg | 220 | mg/kg | OK | OK | OK | OK |
| 111171 | parcelle inconnue | 05/03/2019 | Direct | 71 | mg/kg | 220 | mg/kg | OK | OK | OK | OK |
| 111172 | Parcelle n°2 | 18/06/2019 | Direct | 71 | mg/kg | 220 | mg/kg | OK | OK | OK | OK |
| 111173 | parcelle inconnue | 27/09/2019 | Direct | 71 | mg/kg | 220 | mg/kg | OK | OK | OK | OK |
| 111174 | parcelle n°40 | 06/12/2019 | Direct | 71 | mg/kg | 220 | mg/kg | OK | OK | OK | OK |
| 111175 | parcelle inconnue | 13/12/2019 | Direct | 71 | mg/kg | 220 | mg/kg | OK | OK | OK | OK |
| 111176 | le coin | 04/02/2020 | Direct | 71 | mg/kg | 220 | mg/kg | OK | OK | OK | OK |

Vous avez accès à toutes vos analyses. Par défaut, seulement les analyses des 3 dernières années s'affichent. Vous pouvez modifier ce tri en déroulant la liste de choix.

Différentes icônes, sur la droite du tableau, vous aident dans votre gestion :

| | |
|--|--|
| | Un clic et vous avez la liste des parcelles concernées par l'analyse |
| | Un clic vous emmène sur la carte pour localiser le lieu de l'analyse |
| | Un clic pour modifier les données de l'analyse. Attention : si cette analyse a été utilisée pour un calcul, les modifications ne sont plus possibles |
| | Un clic et vous supprimez votre analyse |
| | Un clic pour affecter votre analyse à d'autres parcelles. Il suffit de cocher les parcelles à ajouter |

Si ensuite, vous cliquez sur l'onglet « **Parcelles et analyses** », le résumé des parcelles possédant une analyse s'affichera.

Analyses de sol - Tableau récapitulatif Carte

Ajouter une analyse

Analyses de Parcelles et analyses

| N° de | N° de | Nom parcelle | Culture | PK | C | Localisation | Date de prélèvement | N° d'analyse | Nom de l'analyse |
|-------|-------|---------------|------------------------|----|----|---------------|---------------------|--------------|------------------|
| 20 | 32 | parcelle n°32 | Culture non précisée | OK | OK | Parcelle n°20 | 17/02/2015 | 111127 | |
| 20 | 96 | parcelle n°32 | Culture non précisée | OK | OK | Parcelle n°28 | 17/02/2015 | 111127 | |
| 20 | 109 | parcelle n°32 | Culture non précisée | OK | OK | Parcelle n°28 | 17/02/2015 | 111127 | |
| 4 | 50 | Parcelle n°11 | miscanthus énergétique | OK | OK | parcelle n°12 | 17/12/2014 | 111122 | |
| 4 | 11 | Parcelle n°11 | Culture non précisée | OK | OK | parcelle n°12 | 17/12/2014 | 111122 | |

13. Calculer une dose P et K

Rendez-vous dans **Prévision > Dose PK**.

Calcul des besoins P₂O₅ et K₂O

Filtrer la grille

Culture: Toutes cultures *
 Culture précédente: Toutes cultures *
 Type contrat: Tous les contrats
 Contrat: Tous contrats *

Type de sol: Tous *
 Type regroupement: Aucun
 Parcelle: Toutes *

Parcelles drainées uniquement:
 Parcelles irriguées uniquement:

Rechercher

De nombreux filtres sont disponibles pour vous aider à visualiser plus rapidement les parcelles qui vous intéressent. N'oubliez pas de cliquer sur « **Rechercher** ».

63 parcelles - 176.31 ha

Calculer pour toutes les parcelles

| N° lot | Parcelle n° | Parcelle Nom | Culture | Culture précéd... | Surf. /ha | Objectif rendeme... | Anal... | Conseil ext... | Devenir résidu préc. | Rdt. paille préc. | Impasses | | Excédent | | Dose | | |
|--------|-------------|--------------|------------------------|-------------------|-----------|---------------------|---------|----------------|----------------------|-------------------|----------|---|----------|---|-------------------------------|------------------|---|
| | | | | | | | | | | | P | K | P | K | P ₂ O ₅ | K ₂ O | |
| 1 | 1.1 | parcelle... | orge hiver alim bét... | Ⓢ sorgho fou... | 0.03 | | ● | ☐ | export... | 0 | 3 | 3 | - | - | - | - | Ⓢ |
| 1 | 1.2 | parcelle... | sorgho fourager | Ⓢ phacélie | 0.03 | | ● | ☐ | - | - | 3 | 3 | - | - | - | - | Ⓢ |
| 1 | 2.2 | Parcelle... | pois chiche | Ⓢ cameline | 0.32 | 30 Qt | ● | Ⓢ | enfouis | - | 3 | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | Ⓢ |
| 1 | 2.1 | Parcelle... | cameline | Ⓢ blé tendre... | 0.32 | | ● | ☐ | - | - | 3 | 3 | - | - | - | - | Ⓢ |
| 1 | 3 | Parcelle... | mélange de céréal... | Ⓢ orge hiver... | 4.9 | 60 Qt | ● | Ⓢ | export... | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 75 | 89 | Ⓢ |

Ⓢ Présente l'historique de la parcelle

Le rendement est initialisé d'après le rendement indiqué dans le module **Dose N - Prévision**. Inversement, le rendement azoté est initialisé d'après le rendement PK s'il est déjà entré. Après initialisation, les deux sont indépendants.

Le devenir des résidus du précédent est initialisé avec la récolte de la culture précédente, sinon avec la valeur saisie dans le complément cahier d'épandage **Intervention. > Cahier d'épandage > onglet Vérification cahier d'épandage**. Si rien n'est renseigné, vous pourrez entrer votre choix.

Les impasses sont pré-remplies d'après l'historique de la parcelle.

Les excédents sont calculés automatiquement. Ils ne peuvent être modifiés qu'après avoir lancé une fois le calcul.

En bout de ligne plusieurs boutons sont présents :

Le Ⓢ permet de calculer votre dose P et K. Les différentes couleurs permettent de repérer les parcelles à traiter :

- Couleur grise : pas de calcul possible
- Couleur verte : le calcul a été lancé
- Couleur rouge : le calcul présent a été modifié.



Ainsi, vous lancez le calcul à chaque parcelle en cliquant sur le Ⓢ.

Mais vous pouvez aussi calculer toutes les parcelles à l'aide du bouton « **Calculer pour toutes les parcelles** ». Les parcelles pour lesquelles il manque des informations seront signalées.

Un clic sur la croix rouge supprime le calcul.

La flèche à droite permet d'afficher le détail des informations de la parcelle. Quand on change de parcelle les informations se mettent à jour.

The screenshot displays a software interface with two main panels. The left panel, titled 'Gérer vos terres en parcelles', shows a list of parcels with columns for 'Surf' and 'N'. The right panel, titled 'Information de la parcelle', provides detailed data for a selected parcel (N°1) including soil type (AG - Argile sableuse), CEC (11 mg/100g), and various nutrient levels (N, P, K). Below this, an 'Information calcul' section shows the 'Objectif de rendement' and 'Rendement paille du précédent'. A table at the bottom summarizes the 'Résultat du calcul' with columns for 'P2O5 (kg/ha)' and 'K2O (kg/ha)', listing various agricultural inputs like 'Légumineuses' and 'Supplément pailles compagne'.

Pour prévoir vos apports, rendez-vous dans **Prévision > Dose N - prévision**.


Pour éditer vos conseils PK, rendez-vous dans **Documents > Plan de fumure**.

Impressions



Vous pouvez générer un document PDF unique en cliquant plusieurs éléments avec le bouton »

The screenshot shows the 'Impressions' section of the software. It features a search bar and a checkbox for 'Éditions réglementaires uniquement'. Below, there are five document icons: 'Détail poste azote', 'Quantités prévues', 'Conseils PK' (highlighted with a red box), 'Plan prévisionnel de fumure et cahier d'épandage', and 'Synthèse calcul doses NPK'. Each icon has a '+' sign below it.

Pour obtenir des informations complémentaires, vous pouvez cliquer sur . Cette possibilité est présente sur chaque page et vous permettra d'accéder à une aide en ligne exhaustive et adaptée à la page affichée.

The screenshot shows the main software interface. At the top, there's a header with 'mes parcelles', 'GAEC BIDON', and the year '2020'. A search bar is present. Below the header is a navigation menu with options like 'Mémentaire', 'Prévision', 'Intervention', 'Engagement', 'Economie', 'Documents', and 'Services connectés'. The main area displays a map titled 'Carte : Parcelles' with a green box around the text 'Accéder à la nouvelle carte' and a red box around a green question mark icon. The map shows a satellite view of a field with colored overlays representing different parcels or zones.

Pour toute précision, n'hésitez pas à contacter l'équipe MesParcelles.



L'équipe MesParcelles
Laurence GOUSSON – David EYMARD
06.07.66.86.40
mesparcelles@idf.chambagri.fr